

La tonne enchantée



La tonne enchantée

Mes grands-parents auraient pu me raconter cette histoire mystérieuse, qui aurait bien sa place dans les contes, légendes et superstitions de l'Auvergne. Elle est parue en effet dans la presse de 1908¹. Et ceux qui l'ont lue à l'époque l'ont gardée en mémoire et racontée à leurs enfants. C'est ce que Marie-José Chapeau nous confiait voilà environ un quart de siècle, plongeant dans les souvenirs laissés par sa mère et l'article de « L'Avenir ».

Quant à moi, c'est « L'Echo comtois » qui m'a rafraîchi la mémoire. *La tonne ensorcelée* de Marie-José et de « L'Avenir du Plateau Central » est devenue *La Guérite enchantée* de « L'Echo comtois » du 12 avril 1908.

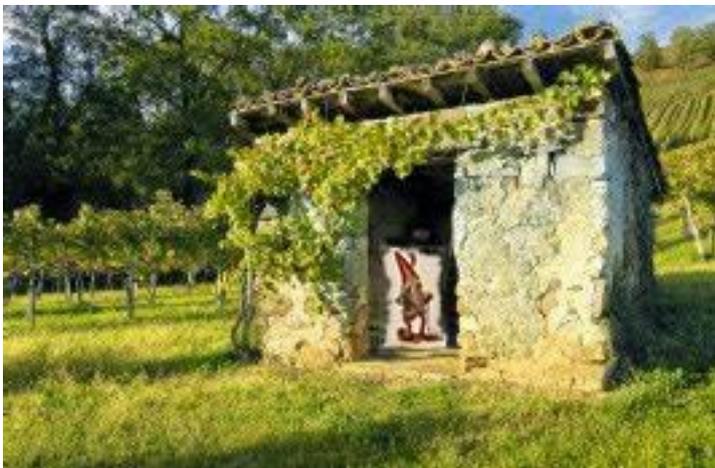
Je vous propose un subtil mélange de toutes ces sources.

Il faut dire que la situation de la vigne où est bâtie cette tonne est un endroit d'une réputation déjà suspecte et un peu « magique » : les pentes du Puy d'Anzelle.

C'est en allant d'Aubière à Cournon, sur la gauche, que feu le père Thévenon avait implantée une cabane en bois, récupérée parmi les rebus de l'administration de la Poste. C'est ce qui explique que l'on voit encore sur son toit plusieurs isolateurs électriques. Est-ce ces objets révolutionnaires pour l'époque qui ont attiré ces « esprits lutins » ?

Après la mort de Thévenon, sa veuve avait baillé la vigne à la famille Taillandier.

Cette famille Taillandier est composée du grand-père Antoine, cordonnier à la retraite, il a l'habitude de prêter la main à son fils Etienne, né en 1865 des suites de son mariage avec Anne Bayle, en 1864. Etienne, cultivateur-vigneron, épouse Françoise Taillandier en 1890, d'où Stéphane, né le 30 avril 1892.



On est dans la pleine saison de la taille de la vigne. Il n'est donc pas rare de voir les vigneron penchés sur les ceps du matin au soir, armés de leurs sécateurs.

Ce matin-là, le 20 février 1908, Antoine Taillandier, le grand-père, et Stéphane Taillandier son petit-fils, après avoir ouvert la porte de la cabane, avaient laissé la clef pendue sur un clou de la porte. La journée s'était ensuite écoulée entre leur travail, les pauses casse-croûte, et quelques tassées de vin coupé versées du bousset familial.

Au moment de fermer la porte en fin de journée, ils s'aperçoivent que la clef a disparu et que le bousset est vide.

Soupçonneux, Antoine demande à Stéphane de rester dans la tonne et de surveiller. Quant à lui, il fait le tour de la tonne quand un bruit attire son attention. Les deux hommes se précipitent à l'entrée de la cabane et voit une inscription sur la porte, inscrite avec une pierre calcaire : « *Ne vous cachez point derrière la porte. Venez ce soir à minuit* » Signé : « *Trois farceurs* ».

Cependant Antoine Taillandier adressa un reproche à son petit-fils : « *Tu n'as pas bien surveillé la porte* » lui dit-il.

¹ - Un article de « L'Avenir du Plateau central » du 7 mars 1908, paru également dans « Le Moniteur du Puy-de-Dôme » et « L'Echo comtois », cette même année.

Pendant ce temps, quelqu'un d'invisible écrit sur la porte : « *Rassurez-vous, on vous rendra la clef* ».

De retour à la maison, ils confient à leurs voisins que leur cabane est hantée. Ils font changer la serrure de la porte aussitôt.

La clef leur fut rendue en effet, mais dès le lendemain, ils constatent que la porte est enfoncée, de la terre et des planches ont été déposées à l'intérieur.

Depuis, les actions maléfiques des « esprits » ou des « lutins » se multiplièrent : bousset souvent vidés. Pour le tenir au frais, ils cachèrent le bousset dans un vieil amandier dont le tronc troué était en partie évidé. Mais une pierre volumineuse vint obstruer leur cache et le bousset... vide.

Une autre fois, le doublet dans lequel ils avaient transporté leur casse-croûte (lard, fromage, pain) fut trouvé rempli de terre et éventré ; la nourriture détériorée ! Même le bidon contenant de la soupe et de la viande fut bosselé et émaillé à coups de pierre.

Quelle ne fut pas sa surprise quand Antoine Taillandier trouva dans ses mitaines un colombin mal odorant !

« *Ça, c'est de la physique !* » ne cessait de répéter le grand-père.

Un autre jour, ils recevaient une pluie de cailloux. En se retournant, le grand-père ne voyait rien ; le petit-fils voyait les « esprits ». Ils ramassèrent 21 cailloux exactement, qu'ils conservèrent précieusement.



Dessin de Jean-Pierre Béguet

Mais les lutins savaient se prêter à des actions plus élaborées : l'un d'eux utilisait le sécateur du père Taillandier. « *Mon sécateur était devant moi, nous disait hier ce dernier, tout à coup, je ne le vis plus. Il revint un peu plus tard, mais un fil de fer avait été coupé à 15 mètres de là.* » Une autre fois, le sécateur se planta dans un morceau de pain !

Une pièce de vingt sous, trouvée noire dans la tonne, devint d'une blancheur éclatante à la lumière du jour.

Tous ces (mé) faits finirent par attirer du monde aussi bien de Cournon que d'Aubière...

Un oncle de Stéphane, Gilbert Taillandier, se montrait incrédule. « *Je vais y aller, moi, à la tonne, déclara le frère de M. Taillandier, je prendrai mon revolver et nous verrons bien si ton lutin s'amènera !* ». Il s'adossa à la tonne. Comme quelques instants plus tard aucun événement ne survenait, il s'écria, triomphant : « *Hein, vous voyez bien !* ».

« *Tiens, dit Stéphane, les voilà ; ils attrapent ta blouse !* » et la blouse de l'oncle se déchira à l'instant.

D'autres étaient sceptiques et narquois ; c'était le cas de Raphaël Noëllet². Il s'était rendu auprès de la guérite ensorcelée, disant que tout ce que l'on racontait était de la blague. « *Moi, disait-il, je ne croirai à ces histoires que s'il m'arrive quelque chose* ». Ce blasphème devait lui coûter un veston. Il était assis depuis quelques instants sur une pierre, quand un de ses amis s'écria : « *Mais, tu te brûles !* ». Le feu avait pris, en effet, dans une poche de son veston, et une bougie, qui s'y trouvait, avait commencé à fondre. Aussitôt on examina si le feu n'aurait pas été mis par des allumettes ; il n'y en avait pas trace. Bien plus, un ami en glissa quelques-unes, enflammées, dans sa poche, elles s'y éteignirent instantanément. Allez donc, après cela, douter des « esprits » ! Ces mêmes esprits qui s'acharnèrent contre Raphaël Noëllet au point de déchirer son parapluie.



Et, cependant, il est des Aubiérais, ils sont même très nombreux, qui ne veulent pas croire aux manifestations extraordinaires que nous venons de raconter. M. Cheminat est le plus incrédule.³

Une vingtaine d'entre eux s'étaient rendus dans la vigne ensorcelée afin d'assister à l'opération préférée de « l'esprit » : les *videments* des boussets. Une dizaine de ces boussets furent groupés non loin de la tonne et tous les assistants s'en éloignèrent de

² - Raphaël Noëllet : né en 1871, marié le 23 avril 1901 à Marie Noëllet.

³ - Cheminat : il s'agit de Baptiste, né en 1881, marié le 20 décembre 1904 à Françoise Taillandier.

quelques mètres. Le lutin opéra pendant ce temps et quand les spectateurs revinrent les boussets étaient vides... sauf celui de M. Cheminat, qui avait été bouché plus soigneusement.

« *Qu'est-ce que je vous disait ?* » s'écria le sceptique !

« *Peuh ! Ça ne m'étonne pas,* riposta, sans s'émouvoir, M. Antoine Taillandier, *tu avais trop enfoncé le bouchon et le lutin n'avait pas de tire-bouchon, voilà tout !* »

L'affaire fit si grand bruit que les "Galeries de Jaude"⁴, toujours pragmatiques, prirent... « *La Tonne enchantée* » comme thème de leur devanture et les articles offerts à la convoitise des chalands étaient présentés dans une maisonnette d'où sortaient des flammes et des diables...



Cependant, chacun y allait de son explication : mystères, physicien, magie, surnaturel... On soupçonnait même le jeune Stéphane !

Les gendarmes Capelle et Aubert furent dépêchés sur les lieux pour éclaircir ce mystérieux problème, établir les complicités, et rechercher les vrais coupables jusque dans le monde de l'au-delà...

On doit la fin de l'histoire à la veuve Thévenon, la propriétaire de la vigne qui, excédée par ces débordements, résolut de faire brûler le lieu de ces diableries, la tonne... et les « diables. »

Lorsque l'incendie fut éteint, il ne s'y passa plus rien d'extraordinaire.



Sources : Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Gallica ; Archives privées.

© - Pierre Bourcheix, 2025

⁴ -Nouvelles Galeries, aujourd'hui.